



## A L'OCCLUSION.

— 27. —

www.leslivresdelapresse.com

© 2008 Les Éditions de la Presse

**Monsieur le Président**  
**Mesdames et Messieurs**

C'est pour nous un grand honneur de prendre la parole, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à l'occasion de la tenue du Sommet des Nations Unies sur la gestion des déplacements massifs des réfugiés et des migrants

Notre Pays, qui a ratifié toutes les conventions protégeant les réfugiés

respecte le droit international de réfugiés et le principe de non

refoulement. Il a depuis les premières années de son existence ouvert ses frontières chaque fois que des groupes de populations ou des individus ont sollicité l'asile sur son territoire.

La République Démocratique du Congo a ainsi pavé un lourd tribut à

l'accueil de l'un des plus importants contingents de réfugiés dans le monde

En dépit de tout cela, nous avons pu nous rendre compte que le principe

mouvements de réfugiés et de déplacés internes n'a pas été respecté